

AVANTAGES DU TITRE DE COMPÉTENCE POUR LE CANDIDAT

1 RECONNAISSANCE OFFICIELLE DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Le Titre de compétence est un document légal reconnu par les partenaires sociaux sectoriels, les opérateurs d'enseignement et de formation professionnelle et les gouvernements :



2 RENFORCEMENT L'ESTIME DE SOI

EI : 61%
des candidats
ont plus confiance
en eux

3 PREUVE DES COMPÉTENCES TECHNIQUES FACE A UN EMPLOYEUR

EI :
Un parcours
professionnel
davantage jalonné
d'emploi grâce
au Titre

EI : 60% des
candidats disent
pouvoir davantage
continuer leur projet
professionnel

4 ACCÈS ET DISPENSE LORS D'UN PARCOURS DE FORMATION PROFESSIONNELLE

5 AMÉLIORATION DE LA MOBILITÉ EN BELGIQUE ET A L'ÉTRANGER



6 ACCÈS ET RECONNAISSANCE DE LA PROFESSION

7 VALORISATION AU SEIN DES POUVOIRS LOCAUX ET PROVINCIAUX



3

- Preuve de la maîtrise un ou des parties d'un métier
- Délivré dans un Centre de validation agréé
- Mise en situation pratique jugée par les professionnels du secteur

6

- Accès à la profession (preuve des compétences)
- Conditions :**
- Les guichets d'entreprise qui décident de l'admissibilité des Titres de compétence
 - Connaissances en gestion à acquérir par ailleurs
 - Obtention de tous les Titres de compétence associés à un métier
 - Reconnaissance de certaines professions : les aide-ménagères, les techniciens des arts de la scène et du spectacle
 - Titre de compétence = Brevet cariste

7

- Pour les agents de niveau E ou D :
- Participation à un examen de recrutement interne (D1 ou D4)
 - Evolution de carrière